FICHE DE DONNÉES DE **SÉCURITÉ**



Date d'édition/Date de révision : 3 Mars 2025 **Version** : 7.05

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

: AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN Nom du produit

Code du produit : 00334166

Autres moyens d'identification

Non disponible.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Applications industrielles, Utilisé par pulvérisation.

Utilisation de la substance/ : Revêtement.

du mélange

Utilisations non recommandées

: Le produit n'est pas destiné, étiqueté ou emballé pour l'usage du consommateur.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PPG Coatings Belgium BV/SRL Tweemontstraat 104 B-2100 Deurne Belgium

Telephone +32-33606311

Fax +32-33606435

Adresse email de la personne responsable

pour cette FDS

: Product.Stewardship.EMEA@ppg.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organisme de conseil/centre antipoison national

Numéro de téléphone : Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum + 32 70 245 245

Fournisseur

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Belgium 1/22 French (FR) **Belgique**

AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Carc. 2, H351

Aquatic Chronic 3, H412

Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

Voir la rubrique 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la rubrique 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger









Mention d'avertissement

Mentions de danger

: Danger

Liquide et vapeurs inflammables.
 Provoque une irritation cutanée.
 Peut provoquer une allergie cutanée.
 Provoque de graves lésions des yeux.
 Susceptible de provoquer le cancer.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention

: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection des yeux ou du visage. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Intervention

: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage

dangereux

: Non applicable.

Élimination

: Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

P202, P280, P210, P305 + P351 + P338, P310, P501

Ingrédients dangereux Éléments d'étiquetage supplémentaires Instance : Instance

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles

: Non applicable.

Exigences d'emballages spéciaux

French (FR) Belgium Belgique 2/22

AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Récipients devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les : Non applicable.

enfants

Avertissement tactile de danger

: Non applicable.

2.3 Autres dangers

Le produit répond aux critères de PBT ou de vPvB conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII : Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Un contact prolongé ou répété peut éventuellement sécher la peau et provoquer une irritation.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges : Mélange

Nom du produit/ composant	Identifiants	% en poids	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Туре
pres-[4-(2,3-époxypropoxy) phényl]propane	REACH #: 01-2119456619-26 CE: 216-823-5 CAS: 1675-54-3 Indice: 603-073-00-2	≥5.0 - ≤10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411	Skin Irrit. 2, H315: C ≥ 5% Eye Irrit. 2, H319: C ≥ 5%	[1]
butan-1-ol	REACH #: 01-2119484630-38 CE: 200-751-6 CAS: 71-36-3 Indice: 603-004-00-6	≥1.0 - ≤5.0	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335 STOT SE 3, H336	ETA [oral] = 790 mg/kg	[1] [2]
4-méthylpentan-2-one	REACH #: 01-2119473980-30 CE: 203-550-1 CAS: 108-10-1 Indice: 606-004-00-4	≥1.0 - ≤5.0	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319 Carc. 2, H351 STOT SE 3, H336 EUH066	ETA [inhalation (vapeurs)] = 11 mg/l EUH066: C ≥ 20%	[1] [2]
cyclohexanone	REACH #: 01-2119453616-35 CE: 203-631-1 CAS: 108-94-1	≥1.0 - ≤4.1	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335	ETA [oral] = 1800 mg/kg ETA [dermique] = 1100 mg/kg ETA [inhalation (gaz)] = 8000 ppm	[1] [2]
acétate de n-butyle	REACH #: 01-2119485493-29 CE: 204-658-1	≥0.30 - ≤2.6	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 EUH066	-	[1] [2]

French (FR) Belgium Belgique 3/22

Date d'édition/Date de révision : 3 Mars 2025 AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants** CAS: 123-86-4 Indice: 607-025-00-1 Hydrocarbures, C9, REACH #: ≥0.30 -Flam. Liq. 3, H226 Carc. 1B, H350: C ≥ [1] [2] 01-2119455851-35 substances aromatiques > ≤2.6 Carc. 1B, H350 10% 0.1% cumène CE: 918-668-5 **STOT SE 3, H335** EUH066: C ≥ 20% CAS: 128601-23-0 **STOT SE 3, H336** Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411 EUH066 Voir la rubrique 16 pour le texte intégral

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, ni comme PTB ou vPvB, ni comme substance de degré de préoccupation équivalent, ni soumis à une limite d'exposition professionnelle et donc nécessiterait de figurer dans cette rubrique.

Type

- [1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
- [2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la rubrique 8.

Les codes SUB représentent les substances sans numéro de CAS enregistré.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux : Vérifie

: Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux dès que possible.

des mentions H déclarées ci-dessus.

Inhalation

: Emmener à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène.

Contact avec la peau

: Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. NE PAS UTILISER de solvants ni de diluants.

Ingestion

: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Garder la personne au chaud et au repos. NE PAS faire vomir.

Protection des sauveteurs

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque de

: Provoque de graves lésions des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

	French (FR)	Belgium	Belgique	4/22
- 1	1 1011011 (1 11)	Doigiain	Deigique	-7/ - 2

Code : 00334166 Date d'édition/Date de révision : 3 Mars 2025

AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Dégraisse la peau. Peut provoquer une allergie

cutanée.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur sécheresse gerçure

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le

traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements spécifiques: Pas de traitement particulier.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

: Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange

: Liquide et vapeurs inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Ce produit est nocif pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évecusion.

Produits de combustion dangereux

 Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

oxydes de carbone oxyde/oxydes de métal

5.3 Conseils aux pompiers

Précautions spéciales pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

	French (FR)	Belgium	Belgique	5/22
1				

AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

: Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

: 3 Mars 2025

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Pour les secouristes

: Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement accidentel

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Grand déversement accidentel

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu.

6.4 Référence à d'autres rubriques

: Voir la rubrique 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la rubrique 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.

Voir la rubrique 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

French (FR) Belgium Belgique 6/22

AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations de cette rubrique contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la rubrique 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes avant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas avaler. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

- : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- : Ne pas stocker au-dessus de la température suivante: 50°C (122°F). Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Consulter la section 1.2 pour utilisations identifiées.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les informations de cette rubrique contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la rubrique 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

١	French (FR)	Belgium	Belgique	7/22
- 1	1 1011011 (1 11)	Doigiain	Deigique	7/22

Date d'édition/Date de révision

: 3 Mars 2025

8/22

Code : 00334166

AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
butan-1-ol	Valeurs Limites (Belgique, 12/2023) Absorbé par la peau.
	Valeur limite 8 heures: 20 ppm.
	Valeur limite 8 heures: 62 mg/m³.
4-méthylpentan-2-one	Valeurs Limites (Belgique, 12/2023)
	Valeur limite 8 heures: 20 ppm.
	Valeur limite 8 heures: 83 mg/m³.
	Valeur de courte durée 15 minutes: 50 ppm.
	Valeur de courte durée 15 minutes: 208 mg/m³.
cyclohexanone	Valeurs Limites (Belgique, 12/2023) Absorbé par la peau.
	Valeur limite 8 heures: 10 ppm.
	Valeur limite 8 heures: 40.8 mg/m³.
	Valeur de courte durée 15 minutes: 20 ppm.
	Valeur de courte durée 15 minutes: 81.6 mg/m³.
acétate de n-butyle	Valeurs Limites (Belgique, 12/2023) [acétate de butyle]
	Valeur de courte durée 15 minutes: 712 mg/m³.
	Valeur de courte durée 15 minutes: 150 ppm.
	Valeur limite 8 heures: 238 mg/m³.
	Valeur limite 8 heures: 50 ppm.
Hydrocarbures, C9, substances aromatiques >	UE Valeurs limites d'exposition professionnelle (Europe)
0.1% cumène	MPT: 19 ppm.
	MPT: 100 mg/m ³ .

Procédures de surveillance recommandées

: Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL/DMEL

French (FR)

Nom du produit/ composant	Exposition		Valeur
prs-[4- (2,3-époxypropoxy) phényl]propane	DNEL - Opérateurs - Long terme - Inhalation	Effets: Systémique	12.25 mg/m³
, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	DNEL - Opérateurs - Court terme - Inhalation	Effets: Systémique	12.25 mg/m³
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Voie cutanée	Effets: Systémique	8.33 mg/kg bw/jour
	DNEL - Opérateurs - Court terme - Voie cutanée	Effets: Systémique	8.33 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Consommateurs - Long terme - Voie cutanée	Effets: Systémique	3.571 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Consommateurs - Court terme - Voie cutanée	Effets: Systémique	3.571 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Consommateurs - Long terme - Voie orale	Effets: Systémique	0.75 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Consommateurs - Court terme - Voie orale	Effets: Systémique	0.75 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Long terme - Voie cutanée	Effets: Systémique	89.3 µg/kg bw/jour

Belgique

Belgium

AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

French (FR)	Belgium	Belgique		9/22
	<u> </u>			1
	DNEL - Opérateurs - Court terme		Effets:	20 mg/m³
	DNEL - Opérateurs - Court terme	- Inhalation	Effets: Local	20 mg/m³
	DNEL - Opérateurs - Long terme	- וווומומנוטו	Effets: Systémique	10 mg/m³
	DNEL - Opérateurs - Long terme		Effets: Local	10 mg/m ³
	Inhalation	Late at all	Systémique	40
	DNEL - Population générale - Co	urt terme -	Effets:	5 mg/m³
	, ==g		Systémique	J J J .,
	DNEL - Opérateurs - Long terme	- Voie cutanée	Effets:	4 mg/kg bw/jour
	DNEL - Opérateurs - Court terme	- voie cutanee	Effets: Systémique	4 mg/kg bw/jour
	Inhalation	Voie outonés	Systémique Effets:	4 ma/ka hw/iour
	DNEL - Population générale - Lor	ng terme -	Effets:	2.55 mg/m³
	orale		Systémique	
	DNEL - Population générale - Lor	ng terme - Voie	Effets:	1.5 mg/kg bw/jour
	orale	1011110	Systémique	g, ng swijoui
	DNEL - Population générale - Co	urt terme - Voie	Effets:	1.5 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Lor cutanée	ig terrile - voie	Effets: Systémique	1 mg/kg bw/jour
	cutanée	na tormo Mais	Systémique Effoto:	1 malka hudiaur
cyclohexanone	DNEL - Population générale - Co	urt terme - Voie	Effets:	1 mg/kg bw/jour
1	orale		Systémique	
	DNEL - Population générale - Lor	ng terme - Voie	Effets:	4.2 mg/kg bw/jour
			Systémique	J
	DNEL - Opérateurs - Court terme		Effets:	208 mg/m ³
	DNEL - Opérateurs - Court terme	- Inhalation	Effets: Local	208 mg/m³
	DNEL - Population générale - Col Inhalation	uit teiine -	Επειs: Systémique	155.2 mg/m³
	Inhalation	urt terme	Effets:	155.2 mg/m ³
	DNEL - Population générale - Co	urt terme -	Effets: Local	155.2 mg/m³
			Systémique	455.0
	DNEL - Opérateurs - Long terme		Effets:	83 mg/m³
	DNEL - Opérateurs - Long terme	- Inhalation	Effets: Local	83 mg/m³
	Inhalation	J	Systémique	
	DNEL - Population générale - Lor	na terme -	Effets:	14.7 mg/m³
	DNEL - Population générale - Lor Inhalation	ig terme -	Ellets. Local	14.7 mg/m³
	DNEL Population générale La	na tormo	Systémique Effets: Local	14.7 mg/m³
	DNEL - Opérateurs - Long terme	- Voie cutanée	Effets:	11.8 mg/kg bw/jour
	cutanée		Systémique	
4-méthylpentan-2-one	DNEL - Population générale - Lor		Effets:	4.2 mg/kg bw/jour
	DNEL - Opérateurs - Long terme	- Inhalation	Effets: Local	310 mg/m³
	Inhalation	ig terrile -	LIIGIS. LUCAI	100 mg/m
	Inhalation DNEL - Population générale - Lor	na terme	Systémique Effets: Local	155 mg/m³
	DNEL - Population générale - Lor	ng terme -	Effets:	55.357 mg/m³
	cutanée		Systémique	
	DNEL - Population générale - Lor	ng terme - Voie	Effets:	3.125 mg/kg bw/jour
	orale	J 12 12.2	Systémique	
butan-1-ol	DNEL - Population générale - Lor	ng terme - Voie	Effets:	1.5625 mg/kg bw/jour
	DNEL - Opérateurs - Long terme	- IIIIIaiaiiOII	Effets: Systémique	4.93 mg/m³
	Inhalation	labalatian	Systémique	4.02 ====/==3
	DNEL - Population générale - Lor	ng terme -	Effets:	0.87 mg/m³
			Systémique	
	DNEL - Opérateurs - Long terme	- Voie cutanée	Effets:	0.75 mg/kg bw/jour
	orale	ig terrile - voie	Systémique	0.5 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Lor	na terme - Voie	Effets:	0.5 mg/kg bw/jour

AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

	DNEL Orázstavina la contamba la balatica	Systémique	200 3
acétate de n-butyle	DNEL - Opérateurs - Long terme - Inhalation	Effets: Systémique	300 mg/m ³
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Voie cutanée	Effets:	11 mg/m³
		Systémique	
	DNEL - Population générale - Long terme - Voie	Effets:	2 mg/kg bw/jour
	orale DNEL - Population générale - Court terme - Voie	Systémique Effets:	2 mg/kg bw/jour
	orale	Systémique	2 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Long terme - Voie	Effets:	3.4 mg/kg bw/jour
	cutanée	Systémique	
	DNEL - Population générale - Court terme - Voie	Effets:	6 mg/kg bw/jour
	cutanée DNEL - Opérateurs - Long terme - Voie cutanée	Systémique Effets:	7 mg/kg bw/jour
	DIVEL - Operateurs - Long terme - Voie cutainee	Systémique	7 mg/kg bw/jour
	DNEL - Opérateurs - Court terme - Voie cutanée	Effets:	11 mg/kg bw/jour
		Systémique	
	DNEL - Population générale - Long terme -	Effets:	12 mg/m³
	Inhalation DNEL - Population générale - Long terme -	Systémique Effets: Local	35.7 mg/m³
	Inhalation	Elicio. Local	00.7 mg/m
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Inhalation	Effets:	48 mg/m³
	DNEL D. L.C. / / L. O. //	Systémique	000 / 3
	DNEL - Population générale - Court terme - Inhalation	Effets: Local	300 mg/m³
	DNEL - Population générale - Court terme -	Effets:	300 mg/m³
	Inhalation	Systémique	3
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Inhalation	Effets: Local	300 mg/m ³
	DNEL - Opérateurs - Court terme - Inhalation	Effets: Local	600 mg/m ³
	DNEL - Opérateurs - Court terme - Inhalation	Effets: Systémique	600 mg/m³
Hydrocarbures, C9,	DNEL - Opérateurs - Long terme - Inhalation	Effets:	150 mg/m³
substances	3	Systémique	3.
aromatiques > 0.1%			
cumène	DNEL - Opérateurs - Long terme - Voie cutanée	Effets:	25 mg/kg bw/jour
	DIVEL - Operateurs - Long terme - Voie cutainee	Systémique	25 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Long terme -	Effets:	32 mg/m³
	Inhalation	Systémique	
	DNEL - Population générale - Long terme - Voie	Effets:	11 mg/kg bw/jour
	cutanée DNEL - Population générale - Long terme - Voie	Systémique Effets:	11 mg/kg bw/jour
	orale	Systémique	mg/ng bw/jour
	l .	<u> </u>	

PNEC

Nom du produit/composant	Description du milieu - Méthode	Valeur	
prs-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl] propane	Eau douce - Facteurs d'Évaluation	0.006 mg/l	
	Eau de mer - Facteurs d'Évaluation	0.001 mg/l	
	Sédiment d'eau douce - Partage à l'Équilibre	0.996 mg/kg dwt	
	Sédiment d'eau de mer - Partage à l'Équilibre	0.1 mg/kg dwt	
	Sol - Partage à l'Équilibre	0.196 mg/kg dwt	
	Usine de Traitement d'Eaux Usées - Facteurs d'Évaluation	10 mg/l	
	Empoisonnement Secondaire - Facteurs d'Évaluation	11 mg/kg	
butan-1-ol	Eau douce	0.082 mg/l	
	Eau de mer	0.0082 mg/l	
	Sédiment d'eau douce	0.178 mg/kg	

F	French (FR)	Belgium	Belgique	10/22
			Deigique	10/22

AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

	Sédiment d'eau de mer	0.0178 mg/kg
	Sol	0.015 mg/kg
	Usine de Traitement d'Eaux Usées	2476 mg/l
4-méthylpentan-2-one	Eau douce - Facteurs d'Évaluation	0.6 mg/l
	Eau de mer - Facteurs d'Évaluation	0.06 mg/l
	Usine de Traitement d'Eaux Usées - Facteurs	27.5 mg/l
	d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce - Partage à l'Équilibre	8.27 mg/kg
	Sédiment d'eau de mer - Partage à l'Équilibre	0.83 mg/kg
	Sol - Partage à l'Équilibre	1.3 mg/kg
acétate de n-butyle	Eau douce	0.18 mg/l
	Eau de mer	0.018 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0.981 mg/kg
	Sédiment d'eau de mer	0.0981 mg/kg
	Usine de Traitement d'Eaux Usées	35.6 mg/l
	Sol	0.0903 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatiques intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection des yeux/du visage

Protection de la peau

Protection des mains

: Lunettes anti-éclaboussures chimiques et écran facial. Utiliser une protection oculaire homologuée EN 166.

: Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de facon précise le délai de sécurité des gants. Gants recommandés sont basé sur le solvant le plus commun dans ce produit. Pour un contact prolongé ou fréquement répété, des gants de classe de protection 6 (temps de rupture supérieur à 480 minutes selon la norme EM 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 2 ou classe supérieure (temps de rupture supérieur à 30 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. L'utilisateur doit vérifier que les types de gants qu'il choisit de porter pour la manipulation de ce produit est le plus approprié et prend en compte les conditions d'utilisation particulières, conformément aux indications stipulées dans l'évaluation des risques de l'utilisateur.

Gants : caoutchouc butyle

French (FR)	Belgium	Belgigue	11/22
1 1011011 (1 1 1 1)	Boigiaiii	Boigiquo	,

AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection corporelle

: L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit. En cas de risque d'inflammation lié à l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour une protection maximale contre les décharges d'électricité statique, les vêtements doivent inclure une combinaison, des chaussures et des gants antistatiques. Pour plus d'informations sur les exigences et les méthodes d'essais des matières et des modèles, consulter la norme européenne EN 1149.

Autre protection cutanée

Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

Protection respiratoire

Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués. Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d' air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Porter un masque respiratoire conformément à la norme EN140. Type de filtre: filtre de vapeurs organiques (Type A) et à particules P3

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique : Liquide. Couleur Rouge.

Odeur Caractéristique. Point de fusion/point de : Indéterminé.

congélation

Point d'ébullition, point d'ébullition initial et intervalle

d'ébullition

Inflammabilité : Indéterminé. Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

Limites inférieure et supérieure d'explosion Non disponible.

: >37.78°C

Point d'éclair Vase clos: 50°C

Température d'autoinflammabilité

> °C Nom des composants °F Méthode 671 EU A.15 butan-1-ol 355

Température de décomposition

Hq

: Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir Section 7).

Non applicable.

12/22 French (FR) **Belgium Belgique**

Code Date d'édition/Date de révision : 3 Mars 2025

AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Viscosité : Dynamique (température ambiante): Non disponible.

Cinématique (température ambiante): Non disponible.

Cinématique (40°C): >21 mm²/s

Solubilité

Support Résultat l'eau froide Non soluble

2 g/l Solubilité dans l'eau

Coefficient de partition noctanol/eau (log Pow)

: Non applicable.

Pression de vapeur : 1.2 kPa (9.1 mm Hg)

Densité relative 1.64

Caractéristiques particulaires

Taille des particules moyenne : Non applicable.

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés explosives : Le produit lui-même n'est pas explosif, mais la formation d'un mélange de vapeur

ou de poussière avec l'air est possible.

Propriétés comburantes : Le produit ne présente pas de danger d'oxydation.

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation : 0.81 (acétate de butyle = 1)

Aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit

ou ses composants.

10.2 Stabilité chimique : Le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions

dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

10.4 Conditions à éviter : Risque de formation de produits de décomposition dangereux lors d'une exposition à

des températures élevées.

Voir les mesures de protection décrites aux sections 7 et 8.

10.5 Matières incompatibles Tenir éloigné des matières suivantes afin d'éviter des réactions fortement

exothermiques: agents oxydants, alcalins forts, acides forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux Selon les conditions, les produits de décomposition peuvent inclure les matières

suivantes : oxydes de carbone oxyde/oxydes de métal

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Le mélange a été évalué selon la méthode traditionnelle de la réglementation du CLP (CE) N° 1272/2008 et est conformément classé pour ses propriétés toxicologiques.

Provoque de graves lésions des yeux.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Susceptible de provoquer le cancer.

French (FR)	Belgium	Belgique	13/22

AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Résultat	Dosage / Exposition
s-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl] propane	Lapin - Voie cutanée - DL50	23000 mg/kg
	Rat - Voie orale - DL50	15000 mg/kg
butan-1-ol	Lapin - Voie cutanée - DL50	3400 mg/kg
	Effets toxiques : Lésions oculaires - cornéennes	
	Cardiaque - Pouls Poumon, thorax ou	
	respiration - Dyspnée	
	Rat - Voie orale - DL50	790 mg/kg
	Effets toxiques: Foie - Dégénérescence de la	
	stéatose hépatique Rein, uretère et vessie -	
	Autres changements Sang - Autres	
	changements	
	Rat - Inhalation - CL50 Vapeurs	24000 mg/m³ [4 heures]
4-méthylpentan-2-one	Rat - Voie orale - DL50	2.08 g/kg
	Lapin - Voie cutanée - DL50	>5000 mg/kg
	Rat - Inhalation - CL50 Vapeurs	11 mg/l [4 heures]
cyclohexanone	Rat - Voie orale - DL50	1800 mg/kg
	Lapin - Voie cutanée - DL50	1100 mg/kg
	Rat - Inhalation - CL50 Gaz.	8000 ppm [4 heures]
acétate de n-butyle	Lapin - Voie cutanée - DL50	>17600 mg/kg
	Rat - Voie orale - DL50	10.768 g/kg
	Rat - Inhalation - CL50 Vapeurs	2000 ppm [4 heures]
	Rat - Inhalation - CL50 Vapeurs	>21.1 mg/l [4 heures]
Hydrocarbures, C9, substances aromatiques > 0.1% cumène	Rat - Femelle - Voie orale - DL50	3492 mg/kg
-	Lapin - Voie cutanée - DL50	>3160 mg/kg

Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
V oie orale	15976.18 mg/kg
Voie cutanée	73385.1 mg/kg
Inhalation (gaz)	533709.81 ppm
Inhalation (vapeurs)	288.47 mg/l

Conclusion/Résumé

: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

<u>Irritation/Corrosion</u>			
Nom du produit/composant	Résultat		
propane	<u>Lapin - Yeux - Rougeur des conjonctives</u> Durée du traitement/de l'exposition: 24 heures Potentiel d'irritation: 0.4		
-	<u>Lapin - Yeux - Faiblement irritant</u> Durée du traitement/de l'exposition: 24 heures Entièrement réversible en 7 jours ou moins		
-	<u>Lapin - Peau - Ér</u> Durée du traiteme Potentiel d'irritation	ent/de l'exposition: 4 heures	
-	<u>Lapin - Peau - Œ</u> Durée du traiteme Potentiel d'irritation	ent/de l'exposition: 4 heures	
-	Lapin - Peau - Fa Durée du traitem	uiblement irritant ent/de l'exposition: 4 heures	
French (FR)	Belgium	Belgique	14/22

Code : 00334166 Date d'édition/Date de révision : 3 Mars 2025

AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Conclusion/Résumé

Peau : Provoque une irritation de la peau.

Yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Respiratoire : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Nom du produit/composant	Test	Résultat
s-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl] propane	Souris - peau	Résultat: Sensibilisant

Conclusion/Résumé

Peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

Respiratoire : paprès les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Mutagénicité

paprès les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
<mark>p</mark> utan-1-ol	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires
_	Catégorie 3	-	Effets narcotiques
4-méthylpentan-2-one	Catégorie 3	-	Effets narcotiques
cyclohexanone	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires
acétate de n-butyle	Catégorie 3	-	Effets narcotiques
Hydrocarbures, C9, substances aromatiques > 0.1% cumène	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires
-	Catégorie 3	-	Effets narcotiques

Conclusion/Résumé

paprès les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Danger par aspiration

Nom du produit/composant	Résultat	
Hydrocarbures, C9, substances aromatiques > 0.1% cumène	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1	

Conclusion/Résumé

paprès les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Informations sur les voies

d'exposition probables

: Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Dégraisse la peau. Peut provoquer une allergie

cutanée.

	French (FR)	Belgium	Belgique	15/22
- 1	1 1011011 (1 14)	20.3.4	20.9.400	

AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Contact avec les yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Contact avec la peau

douleur ou irritation

rougeur sécheresse gerçure

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Contact avec les yeux

> douleur larmoiement rougeur

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Effets potentiels

immédiats

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets potentiels différés : Aucun effet important ou danger critique connu.

Exposition prolongée

Effets potentiels

immédiats

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets potentiels différés: Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Généralités : Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau et entraîner une irritation, des

gerçures et/ou une dermatite. Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

: Susceptible de provoquer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du Cancérogénicité

niveau d'exposition.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Autres informations : Un contact prolongé ou répété peut éventuellement sécher la peau et provoquer une

irritation. Les poussières de ponçage et de meulage peuvent être nocives si inhalées. L'exposition répétée à des concentrations élevées de vapeurs peut provoquer une irritation du système respiratoire et des lésions permanentes au cerveau et au système nerveux. L'inhalation de vapeurs ou d'aérosols à des concentrations supérieures aux limites d'exposition préconisées provoque des maux de tête, des états de somnolence, des nausées et peut aboutir à une perte de connaissance ou à la mort. Éviter le contact

avec la peau et les vêtements.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

roduit ne répond pas aux critères pour être considéré comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes selon les critères énoncés dans le Règlement (CE) n° 1907/2006 ou le Règlement (CE) n° 1272/2008.

11.2.2 Autres informations

Non disponible.

French (FR)	Belgium	Belgique	16/22
i ielicii (i ix)	Deigiuiii	Deigique	10/22

Code : 00334166 Date d'édition/Date de révision : 3 Mars 2025

AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

In'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

Le mélange a été évalué selon la méthode de la somme de la réglementation du CLP (CE) N° 1272/2008 et est conformément classé pour ses propriétés éco-toxicologiques. Voir Rubriques 2 et 3 pour plus de détails.

12.1 Toxicité

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage / Exposition
prs-[4-(2,3-époxypropoxy) phényl]propane	Chronique - NOEC	Daphnie	0.3 mg/l [21 jours]
. , , .	Aiguë - CL50 - Eau douce	Daphnie - <i>daphnia magna</i>	1.8 mg/l [48 heures]
butan-1-ol	Aiguë - CL50	Poisson	1376 mg/l [96 heures]
4-méthylpentan-2-one	Aiguë - CL50	Poisson	>179 mg/l [96 heures]
acétate de n-butyle	Aiguë - CL50	Poisson	18 mg/l [96 heures]
Hydrocarbures, C9, substances aromatiques > 0.1% cumène	CE50	Daphnie	3.2 mg/l [48 heures]
	CL50	Poisson	9.2 mg/l [96 heures]

Conclusion/Résumé

: Mocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité

Nom du produit/composant	Test	Résultat	Dosage / Inoculum
1'		83% [28 jours] - Facilement 83% [28 jours] - Facilement 75% [28 jours] - Facilement	

Nom du produit/composant	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
pris-[4-(2,3-époxypropoxy) phényl]propane 4-méthylpentan-2-one acétate de n-butyle Hydrocarbures, C9, substances aromatiques > 0.1% cumène	- - -	-	Non facilement Facilement Facilement Facilement

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/composant	LogKoe	FBC	Potentiel
<mark></mark> wutan-1-ol	1	-	Faible
4-méthylpentan-2-one	1.9	-	Faible
cyclohexanone	0.86	-	Faible
acétate de n-butyle	2.3	-	Faible

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau

Fre	ench (FR)	Belgium	Belgique	17/22
			- -	

Code : 00334166 Date d'édition/Date de révision : 3 Mars 2025

AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Nom du produit/composant	logKoc	Koc
ĭs-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	4.02	10465.7
butan-1-ol	0.51	3.22078
4-méthylpentan-2-one	1.61	40.9047
cyclohexanone	1.8	63.2873
acétate de n-butyle	1.52	33.2139

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

✓ produit ne répond pas aux critères pour être considéré comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes selon les critères énoncés dans le Règlement (CE) n° 1907/2006 ou le Règlement (CE) n° 1272/2008.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations de cette rubrique contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la rubrique 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination des déchets

: West recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux

Catalogue Européen des Déchets

Code de déchets	Désignation du déchet
08 01 99	déchets non spécifiés ailleurs

Emballage

Méthodes d'élimination des déchets

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Type d'emballage		Catalogue Européen des Déchets
Récipient	15 01 06	emballages en mélange

French (FR)	Belgium	Belgique	18/22

Date d'édition/Date de révision : 3 Mars 2025

AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Précautions particulières : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Les vapeurs des résidus de produits peuvent former une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du récipient. Ne pas couper, souder ou broyer les récipients usagés si l'intérieur n'a pas été soigneusement nettoyé. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1263	UN1263	UN1263	UN1263
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	PEINTURES	PEINTURES	PAINT	PAINT
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3	3
14.4 Groupe d'emballage	==	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non.	Oui.	No.	No.
Substances polluantes de l'environnement marin	Non applicable.	Non applicable.	Not applicable.	Not applicable.

Informations complémentaires

ADR/RID : Non identifié.

Code tunnel : (D/E)

ADN : Le produit est uniquement réglementé comme substance dangereuse pour l'environnement en cas

de transport par navire-citerne.

IMDG : None identified. **IATA** : Non identifié.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de

déversement accidentel.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

: Non applicable.

French (FR)	Belgium	Belgique	19/22

AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

Nom du produit/composant	Entrée n° (REACH)
MERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN	3

Étiquetage : Non applicable. **Précurseurs d'explosifs** : Non applicable.

Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (UE 2024/590)

Non inscrit.

Directive Seveso

Ce produit est contrôlé selon la directive Seveso.

Critères de danger

Catégorie

P5c

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

DNEL = Dose dérivée sans effet

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP

PNEC = concentration prédite sans effet

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

IATA = Association international du transport aérien

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN

RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification	Justification
Flam. Liq. 3, H226	D'après les données d'essai
Skin Irrit. 2, H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1, H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1, H317	Méthode de calcul
Carc. 2, H351	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3, H412	Méthode de calcul

Texte intégral des mentions H abrégées

Liquide et vapeurs très inflammables.
Liquide et vapeurs inflammables.
Nocif en cas d'ingestion.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies
respiratoires.
Nocif par contact cutané.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Nocif par inhalation.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Peut provoquer le cancer.
Susceptible de provoquer le cancer.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
néfastes à long terme.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à
long terme.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de
la peau.

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

Acute Tox. 4	TOXICITÉ AIGUË - Catégorie 4	
Aquatic Chronic 2	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU	
	AQUATIQUE - Catégorie 2	
Aquatic Chronic 3	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU	
	AQUATIQUE - Catégorie 3	
Asp. Tox. 1	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1	
Carc. 1B	CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 1B	
Carc. 2	CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 2	
Eye Dam. 1	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE -	
	Catégorie 1	
Eye Irrit. 2	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE -	
	Catégorie 2	
Flam. Liq. 2	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2	
Flam. Liq. 3	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3	
Skin Irrit. 2	CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2	
Skin Sens. 1	SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1	
STOT SE 3	TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES -	
	EXPOSITION UNIQUE - Catégorie 3	

<u>Historique</u>

Date d'édition/ Date de : 3 Mars 2025

révision

Date de la précédente : 21 Octobre 2023

édition

Élaborée par : EHS

French (FR)	Belgium	Belgigue	21/22

Code : 00334166 Date d'édition/Date de révision : 3 Mars 2025

AMERCOAT 240LT OXIDE RED RESIN

RUBRIQUE 16: Autres informations

Version : 7.05

Renonciation

Les informations qui se trouvent dans cette fiche sont fondées sur l'état actuel des informations scientifiques et techniques. L'objet de ces informations est d'attirer l'attention sur l'aspect hygiène et sécurité en ce qui concerne les produits fournis par nous, et de suggérer des mesures de précaution pour l'emmagasinage et l'utilisation des produits. Aucune justification ni garantie n'est donnée en ce qui concerne les propriétés des produits. Notre responsabilité ne pourra être recherchée en cas de non observation des mesures de précaution décrites dans cette fiche technique ou d'utilisation inhabituelle des produits.

French (FR) Belgium Belgique 22/22